



FICHE ACTION 3 **CIEL_ DÉCOUVERTE DE L'ÉCRITURE CONTEMPORAINE**

Domaine : Spectacle Vivant - Théâtre

Nom de l'action : CIEL: Contemporaines Incursions dans les Ecritures des Lundis

Objectifs de l'action :

- faire découvrir ce qui s'écrit aujourd'hui, la diversité des écritures théâtrales, leurs singularités.
Comment les auteurices parlent du monde et le questionnent
- lire ce qui s'écrit en France et ailleurs pour le public adulte comme pour le public enfant
- travailler la lecture à voix haute de manière collective
- partager, chaque mois, du temps avec des artistes venus de la région
- soutenir les auteur.ices en faisant circuler leurs textes
- soutenir ce temps unique de rencontre interprofessionnelle entre les comédien-nes et metteur.es en scène du territoire autour de cette matière artistique hors temps de création
- participer à la circulation des œuvres théâtrales contemporaines
- contribuer à la vitalité de la création théâtrale

Moyens de l'action :

Moyens humains : 4 personnes : une metteuse en scène présente lors des journées et qui coordonne les LUNDIS, une personne à la communication et 2 administratifs.

Moyens matériels et logistiques : des partenariats sont noués avec des structures culturelles pour accueillir ces réunions. Principalement en BFC mais aussi ailleurs, à Lyon par exemple où une structure identique défend le même projet.

Moyens financiers : une demande d'aide a été faite auprès de la Région BFC (conventionnement pluriannuel) afin d'étoffer le fonctionnement de ce projet.

Déroulement de l'action :

Description de l'action :

Chaque 1er lundi du mois, d'octobre à juin, a lieu un lundi en coulisses réunissant professionnel-les et amateurices éclairé-es autour d'un-e invité-e du jour : éditeurice, traducteurice, membre d'un comité de lecture... Les participants découvrent ensemble et à voix haute des textes de théâtre récemment parus ou encore inédits. Autant d'incursions dans les écritures théâtrales d'aujourd'hui...

Lieux de déroulement de l'action :

. Au Théâtre Mansart, pour les lundis d'octobre, novembre, janvier, février, mars, avril et mai.

. Au Centre Dramatique Dijon Bourgogne, pour le lundi en coulisses de décembre dans le cadre de la semaine des écritures contemporaines.

. A la Maison Copeau à Pernand Vergelesses, pour le lundi en coulisses de juin.

Perspectives de l'action :

Dans les années à venir, souhait de remettre en lecture 2 textes découverts dans la saison (un texte jeune public et un texte tout public). Cette lecture sera ouverte au public et travaillée avec des comédien-nes.

Pour le texte jeune public, dans le cadre du 1er juin des écritures contemporaines et pour le texte tout public, soit dans la programmation d'un événement lié à la lecture (Nuit de la lecture, semaine liée à l'écriture théâtrale), soit dans la programmation d'un lieu culturel.

En parallèle, Frédérique Moreau de Bellaing a intégré le CA de la PLAJE - Plateforme Jeune Public BFC - et est référente du dispositif AJT (auteurs autrices jeunesse en territoire), réseau de professionnel.les, afin de développer les liens entre les compagnies et les auteur.ices jeune public en BFC.

Publics visés :

- Artistes professionnels ou amateurs avertis (comédien-nes, metteur-es en scène, scénographes, technicien-nes, créateurs lumière et sonore, administrateurice et chargé-e de production), élèves du Conservatoire de Dijon, étudiants en master d'écriture de la faculté de Dijon, membres de comités de lecture, toute personne intéressée par l'écriture théâtrale contemporaine.
- Tout public adulte

Tarifs pratiqués :

Cotisation à la Compagnie de 6 euros mais il est possible d'y assister gratuitement

Partenaires :

Théâtre Mansart, Dijon

Centre dramatique National Dijon Bourgogne

Maison Copeau, Pernand Vergelesses

Critères d'évaluation :

Publics

- Nombre et types de participants à la journée

Lieux et partenaires

- Nombre de structures partenaires
- Types de structures partenaires
- Localisation géographique des structures partenaires

Budget annuel de l'action : 10 000 € en 2025, 11 000 € en 2026 et 12 000 € en 2027 Participation financière de la Ville : 4 000 € en 2025, 5 000 € en 2026 et 6 000 € en 2027
--